

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval Vehicle cleaner

EU3156

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 26-nov.-2014

Date de révision :
11-juin-2024

Numéro de révision: 1.4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Vehicle cleaner
UFI: 4EE0-306X-G004-1MRU
Contient Hydroxyde de sodium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Détergent
Utilisations déconseillées Réserve aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1B. (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

Contient

Hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	215-185-5	2 - 5	Skin Corr. 1A (H314) Met. Corr. 1 (H290)	Eye Irrit. 2 : 0.5% $\leq$ C<2% Skin Corr. 1A : C $\geq$ 5% Skin Corr. 1B : 2% $\leq$ C<5% Skin Irrit. 2 : 0.5% $\leq$ C<2%	-	-	01-2119457892-27
sodium p-cumenesulphonate 15763-76-5	239-854-6	2 - 5	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119489411-37
Alcool éthoxylé 157627-86-6	500-337-8	2 - 5	Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Aq chr. 3 (H412)	-	-	-	polymer
Cocamidopropylbétaine 97862-59-4	931-296-8	1 - 2	Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119488533-30
1-Butoxypropane-2-ol	225-878-4	1 - 2	Skin Irrit. 2 (H315)	-	-	-	01-2119475527-28

5131-66-8			Eye Irrit. 2 (H319)				
Lauryl éther sulfate de sodium 68891-38-3	500-234-8	1 - 2	Eye dam. 1 (H318) Skin irr. 2 (H315) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119488639-16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-
sodium p-cumenesulphonate 15763-76-5	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (rabbit)	6410 mg/m ³ (Rat)
Alcool éthoxylé 157627-86-6	300 - 2000 mg/kg (rat)	-	-
Cocamidopropylbétaine 97862-59-4	2335 mg/kg (Rat)	620 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible
1-Butoxypropane-2-ol 5131-66-8	1900 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
Lauryl éther sulfate de sodium 68891-38-3	2870 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Contact oculaire	Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO₂), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter une exposition directe au soleil.

Classe de stockage (Allemagne)

8A Combustible corrosive substances

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8			TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	Skin TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 310 mg/m ³ Peak: 50 ppm Peak: 310 mg/m ³
Hydroxyde de sodium 1310-73-2			TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³	
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 300 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 310 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 309 mg/m ³ Skin
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m ³		Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	Skin STEL: 100 ppm STEL: 614 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 307 mg/m ³	STEL: 50 ppm STEL: 300 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³	STEL: 480 mg/m ³ TWA: 240 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 924 mg/m ³ Skin
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	NDSch: 1 mg/m ³ NDS: 0.5 mg/m ³ NDSP - nie określono Metoda oznaczania: PN-Z-0443 5:2011PiMOŚP 2002, nr 1(59)	Ceiling: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LLV: 1 mg/m ³ STV 2 mg/m ³			AK-érték: 1 mg/m ³ CK-érték: 2 mg/m ³	KGVI: 2 mg/m ³
Nom chimique	Lituanie	Lettonie	Belgique	Union européenne	
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		AER: 0.5 mg/m ³ (8st.) AER: Aroda ekspozīcijas robežvērtības	TWA 2mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau

lunettes de sécurité avec protections latérales. (EN 166).
Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.
Bottes. (EN13034).
PVC (EN 374)

Protection des mains
Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

Aspect

Jaune clair

Odeur

Caractéristique

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Point/intervalle de fusion**

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	12.0 +/- 0.5 (1%) - 13.5 +/- 0.5 (100%)
Viscosité cinématique	9 mm ² /s
Hydrosolubilité	complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
Densité de liquide	1092 +/- 25 kg/m ³

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.
Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Incompatible avec les acides et bases fortes, Incompatible avec les agents comburants

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë	
Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxyde de sodium	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-

sodium p-cumenesulphonate	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	6410 mg/m ³ (Rat)
Alcool éthoxylé	300 - 2000 mg/kg (Rat)	-	-
Cocamidopropylbétaine	2335 mg/kg (Rat)	620 mg/kg (Rat)	-
1-Butoxypropane-2-ol	1900 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	-
Lauryl éther sulfate de sodium	2870 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Corrosion/irritation cutanée	Corrosif. Provoque des brûlures cutanées.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif. Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Hydroxyde de sodium		LC 50 (96 h) 45.4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		EC50 (48 hour): 40.4 mg/l (Ceriodaphnia dubia) >100 mg/l (daphnia) (OECD 202)
Alcool éthoxylé	EC50 (72 h) > 1 < 10 mg/l (growth) Scenedesmus subspicatus	LC50 < 1 mg/l	EC10 > 1.000 mg/l, activated sludge	EC50 < 0.11 mg/l
Lauryl éther sulfate de sodium	EC50= 10-100 mg/l (72h)	LC50= 1-10mg/l	EC10 > 10000 mg/l, Pseudomonas Putida (16h) EC50 > 10000 mg/l, Pseudomonas Putida (16h)	EC50= 1-10 mg/l (48h) NOEC: 0.14 and 0.95 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

CAS 157627-86-6 Degree of elimination: $\geq 90\%$ Test Method: mod. OECD 303A

CAS 5131-66-8: 90% (28d)

CAS 68891-38-3: Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Hydroxyde de sodium Log Pow -3.88

CAS 157627-86-6: Log Kow < 4

CAS 34590-94-8: Log Pow 0.004 (25°C, pH 7.5 - 7.7) (OECD 107)

Nom chimique	Coefficient de partage
sodium p-cumenesulphonate	-1.1
1-Butoxypropane-2-ol	1.2
Lauryl éther sulfate de sodium	0.3

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED EURAL 20 01 29*

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application
Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	1824
14.2 Nom d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Special provision: 223 Limited quantities: 5L Packing provisions: P001, LP01 Packing provisions IBC: IBC03 Aucune information disponible
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	

ADR/RID

14.1 N° ONU	1824
14.2 Nom d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Kemler No 80 Transportation category 3 Tunnelcode E Limited Quantities: 5L Packing instructions: P001, IBC03, LP01, R001 Special packing provisions: B4

Code de classification

Mixed packing provisions: MP19
Portable tank and bulk container instructions: T4
Portable tank and bulk container special provisions: TP1
Tank code: L4BN
Vehicle for tank carriage: AT
Special provisions for carriage - Packages: V12
C5

IATA/ICAO**14.1 N° ONU**

1824

14.2 Nom d'expédition

Solution d'hydroxyde de sodium

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

8

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Danger pour l'environnement

Aucun(e)

14.6 Dispositions spéciales

PCA Limited quantities: Y841

PCA limited quantity max net quantity : 1L

PCA packing instructions: 852

PCA max net quantity : 5L

CAO packing instructions : 856

CAO max net quantity: 60L

Special provisions : A3

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Déclaration des ingrédients selon la norme 648/2004/CE**

Polycarboxylates < 5%
Agents de surface amphotères < 5%
agents de surface anioniques < 5%
agents de surface non ioniques < 5%
Savon < 5%

Classification allemande WGK

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Législations de l'UE

Reg.1907/2006 (REACH)

Reg. 878/2020 amending REACH Annex II

Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures

Dir. 2000/39/CE (OEL)

Reg. 648/2004/CE (Detergents)

Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux**EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

Légende**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 26-nov.-2014

Date de révision : 11-juin-2024

Numéro de révision: 1.4

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 2.2 (P501)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité